



## **SECTION DE BORDEAUX**

# **Compte-rendu de la FSS DR 33 du 31 mars 2025**

### **PARTICIPANTS**

Président : M. Stéphane MAGE, Directeur Régional

Secrétaire Administratif : M. Pierre CABAU

Conseiller de Prévention : M. Paul SYMPHORIEN

Assistant de Prévention : M. Thierry MANCIET

Correspondante Social et Référente Handicap (présente la matinée) : Mme Nadia ABARRAH

Animateur de la Politique Ministérielle de Prévention (APMP): M. Jean-Philippe DUMONT

Inspecteur Santé et Sécurité au Travail (ISST): M. Patrick ESPINAT

Représentants du personnel titulaires : Mme Elodie PRIOLEAUD (SNAD CGT), Mme Valérie BARRERE (SNAD CGT), M. Grégory HUBERT (SNAD CGT), Mme Marie DE CAZALS (USD FO), M. Jean-Michel LAFITEAU (Solidaires), M. Steven HOMO (CFDT/CFTC), M. Hugues DUPOUY (UNSA)

Représentants du personnel suppléants sans voix délibérative : M. Azédine ZAOUIA (SNAD CGT), M. Mathias GERONES (SNAD CGT), M. Jérémy PHILIPPE (Solidaires)

Experts en présentiel : M. Christophe LARROUDE (SNAD CGT), M. Hervé LEONARD (UNSA), M. Dan MENDES (UNSA), M. Vincent THEVENIN (CFDT/CFTC)

Expert en distanciel : Mme Manuela GRACIET (CFDT/CFTC) présente uniquement pour le point n° 19

### **ORDRE DU JOUR**

- 1) Approbation du PV de la séance FSS DR 33 du 10 octobre 2024 (vote)
- 2) Examen des observations consignées sur les registres « Santé et Sécurité au Travail »

- 3) Examen des signalements de danger grave et imminent
- 4) Examen des accidents de service
- 5) Examen des refus d'aménagements de poste
- 6) Présentation du bilan des signalements et du traitement qui leur a été réservé
- 7) Visite des services logés sur Bassens, les 16 juillet et 31 octobre 2024. Examen du rapport établi par l'ISST de l'antenne SST Bordeaux-1 et des réponses apportées par l'administration
- 8) Visite des services de la DR de Bordeaux logés dans les locaux de l'Hôtel des douanes, le 27 juin 2024. Examen du rapport de la délégation de la FSS et des réponses apportées par l'administration.
- 9) Visite « SST » des locaux de l'Hôtel des douanes précédemment occupés par le CSRH. Communication du rapport établi par l'ISST , le 27 juin 2024. Présentation du rapport établi par l'ISST de l'antenne SST Bordeaux-1
- 10) Présentation de la note d'orientations ministérielles « Santé, Sécurité et Conditions de Travail » 2025-2026
- 11) Budget SSCT 2025
- 12) Examen des propositions de dépenses (vote)
- 13) Présentation du catalogue des formations SSCT 2025
- 14) Communication de la lettre de mission de l'Assistant de Prévention (AP)
- 15) Présentation du guide de l'éclairage
- 16) Mesures de sécurité des bâtiments sur les sites des services de la DR
- 17) Suites données aux demandes formulées lors des séances FSS DR 33
- 18) Échanges sur le calendrier prévisionnel des réunions ordinaires de la FSS DR33 et des visites de service
- 19) Visite des centres de viticulture de Blaye et Libourne : mise au vote d'une délibération fixant l'objet de la visite et la composition de la délégation
- 20) Questions diverses

---

Avant d'aborder le premier point à l'ordre du jour, la CFTD/CFTC demande de traiter au plus tôt le point n°19 afin de libérer son experte. Le Président propose donc de traiter exceptionnellement ce point après l'approbation du PV de la dernière séance.

### **1) Approbation du PV de la séance FSS DR 33 du 10 octobre 2024 (vote)**

Aucune observation.

Avis favorable à l'unanimité : votes « POUR » : SNAD CGT, Solidaires, UNSA, USD-FO et CFTD/CFTC

### **19) Visite des centres de viticulture de Blaye et Libourne : mise au vote d'une délibération fixant l'objet de la visite et la composition de la délégation**

La CGT explique que cette demande de visites fait suite à l'annonce du DI du projet de réorganisation des services de Libourne et Blaye. Ce projet a engendré de nouveaux risques

psychosociaux : angoisse et anxiété des agents, risques relevés dans les rapports du médecin du travail et de l'assistante sociale.

De plus, le DI a aussi informé que sur un renforcement prévu de 4 agents, il n'y en aura plus que 2. Cette dernière annonce a déclenché le « droit d'alerte » de plusieurs représentants du personnel pour un danger grave et imminent. Une enquête est en cours et débutera dès jeudi 03 avril à Libourne et se poursuivra la semaine suivante à Blaye au retour du chef de service.

Concernant la visite des sites de Libourne et de Blaye, la CGT estime indispensable la présence du DR, celle des représentants des personnels en nombre suffisant (l'idéal serait qu'il y en est 1 par OS), celle des préventeurs (ISST, médecin du travail, Conseiller de prévention et assistant de prévention) ainsi que la correspondante sociale et l'assistante sociale.

Pour la délibération, sur notre proposition son contenu est le suivant : *« les représentants du personnel de la FSS DR33 proposent une visite des sites de viticulture de Libourne et Blaye, ainsi que des locaux DGFIP prévus pour la permanence envisagée à Blaye, afin d'examiner les conditions actuelles de travail des agents et les conséquences du projet de réorganisation prévu par la DINA sur ces conditions de travail ».*

Le DR précise qu'il ne peut pas s'engager quant à la visite des locaux DGFIP mais qu'il soumettra ce point à son homologue de la DRFIP.

**La CGT lui indique qu'il ne serait pas normal que la délégation de la formation spécialisée ne puisse pas visiter des locaux professionnels inclus dans la réorganisation envisagée par la direction et que si cela arrivait il s'agirait d'une atteinte aux prérogatives des représentants des personnels.**

La composition prévue : le président ou son représentant, les préventeurs (ISST, médecin du travail, conseiller de prévention et assistant de prévention), la correspondante sociale, l'assistante sociale et 3 à 5 représentants du personnel d'OS différentes.

Les dates sont à venir en fonction des agendas de chacun. L'administration proposera un agenda électronique partagé afin de faciliter cette organisation.

Avis favorable à l'unanimité; votes « POUR » : SNAD CGT, Solidaires, UNSA, USD-FO et CFDT/CFTC.

---

## **2) Examen des observations consignées sur les registres « Santé et Sécurité au Travail »**

Présentation des observations par l'assistant de Prévention.

- Bassens : 4 motards bénéficieront du renouvellement de bouchons d'oreilles suite à avis médical et 4 autres doivent à leur tour passer par le médecin du travail ou l'infirmière.

- Langon : problèmes avec une porte résolus.

- Agen : transmise au bureau RH4, la question posée par un agent étant la suivante : possibilité que le médecin du travail soit aussi médecin traitant pour faire face à la désertification médicale en province.

- Agen : pas de fontaine à eau possible dans le cadre des engagements de la « douane verte ». des points d'eau existent mais la robinetterie ne permet pas le remplissage de bouteilles.

La CGT regrette que la salle prévue pour être le local social ne serve principalement qu'à des réunions. Il est temps qu'elle retrouve enfin sa destination prévue initialement. La CGT avertit la formation spécialisée des risques sanitaires que présentent les petites gourdes offertes par la DG car l'intérieur s'oxyde. La FSS DR33 pourrait financer des gourdes, aux normes cette fois !

---

### **3) Examen des signalements de danger grave et imminent**

Présentation par l'assistant de Prévention. Ce signalement est une erreur de choix de registre et relate un problème de destination et d'accessibilité d'une salle comme local social.

La CGT rappelle que trop souvent des engagements sur plan ou projet ne sont pas tenus par l'administration et que cela effrite la confiance de manière générale.

---

### **4) Examen des accidents de service**

Le Conseiller de Prévention présente les cas.

L'APMP suggère de proposer aux agents les formations « prévention aux risques du port de charges lourdes » et « risques routiers ».

Solidaires souhaiterait pour une meilleure lisibilité et analyse que les « accidents de trajet » soient dissociés des « accidents de travail » bien que ces deux catégories soient des « accidents de service ». Les représentants des personnels font remarquer que plus l'âge des agents augmente et plus les risques d'accidents de travail augmentent aussi.

Nous proposons l'achat d'une quinzaine de casques amplifiés pour améliorer les conditions de tir et limiter ainsi les risques d'accidents auditifs.

Le conseiller de prévention estime que cette proposition est intéressante et mérite d'être étudiée à une prochaine FSS.

La CGT demande qu'il soit rappelé aux agents, en réunion brigade, de s'équiper des matériels qui leur sont proposés et qu'il existe des formations concernant les troubles musculo-squelettiques.

---

## **5) Examen des refus d'aménagements de poste**

Présentation générale par l'assistant de prévention.

Concernant l'utilisation de plaque de hanche, la CGT explique que ce matériel ne présente pas plus de risque, ne coûte pas plus cher et est compatible avec celui qui existe.

Depuis un certain temps maintenant, ce sujet semblerait être en réflexion à la DG et nous rappelons les discussions passées relatives à l'étui de cuisse.

Nous demandons à l'APMP si les refus d'aménagement de poste par le médecin agréé concernant un agent RQTH doivent être examinés en FS. La réponse de l'APMP est de s'adresser au bureau RH4 via le DR.

---

## **6) Présentation du bilan des signalements et du traitement qui leur a été réservé**

Présentation par le Conseiller de Prévention. Suite à un changement de quotité de télétravail, l'agent a fait part de son mal être via une fiche de signalement. La mesure a été suspendue et suite à la communication de justificatifs, la quotité de télétravail initiale a été maintenue.

---

## **7) Visite des services logés sur Bassens, les 16 juillet et 31 octobre 2024. Examen du rapport établi par l'ISST de l'antenne SST Bordeaux-1 et des réponses apportées par l'administration**

Présentation par l'ISST.

Concernant, les vestiaires de l'unité, l'ISST avait envisagé une redistribution des surfaces qu'il a dû abandonner suite à des contraintes bâtimementaires.

Il préconise maintenant des armoires « toute hauteur » pour donner aux agents des capacités de rangement supplémentaires.

Les aménagements devraient débuter prochainement.

Concernant les douches, nous regrettons une rénovation a minima.

Le DR confirme qu'une mise aux normes de la cellule de retenue est prévue par le PLI.

L'ISST évoque la pose d'un miroir de vue pour sécuriser la sortie du parking à l'intérieur de ce dernier ou sur la chaussée de l'autre côté de la rue avec autorisation de la mairie.

---

## **8) Visite des services de la DR de Bordeaux logés dans les locaux de l'Hôtel des douanes, le 27 juin 2024. Examen du rapport de la délégation de la FSS et des réponses apportées par l'administration.**

Présentation par le Conseiller de Prévention.

- casques CODT sans fils : pas plus d'informations à ce jour. Le DR saisira la DG à ce sujet.
- écrans CODT : « écran incurvé » : retours positifs du CODT d'Ile de France mais après un certain temps d'adaptation et à condition de prendre un matériel haut de gamme. Le DR suggère de l'expérimenter avec le financement d'un écran par le PLI et/ou la FSS DR33.
- affichage coordonnées des préventeurs et des représentants du personnel : la CGT demande un support protégé.
- local syndical : manque toujours le matériel informatique et les différentes connexions.
- bureau APMP/ISST : le bureau était prévu pour 3. L'APMP informe qu'ils seront 4 agents car le 1<sup>er</sup> juillet un 2ème APMP arrivera (pour anticiper le départ de M. DUMONT en 2027).

Nous demandons un inventaire des prises électriques murales arrachées et de prévoir leur réparation.

- bureaux contentieux/agents poursuivants/chef du POC: Nous demandons une redistribution des surfaces occupées par les rédacteurs au contentieux, par les agents poursuivants et par le chef du POC. Ce sujet avait déjà été relevé lors de la visite de l'Hôtel des douanes, il est aujourd'hui encore plus d'actualité du fait de la densification d'un bureau.

---

## **9) Visite « SST » des locaux de l'Hôtel des douanes précédemment occupés par le CSRH. Communication du rapport établi par l'ISST , le 27 juin 2024. Présentation du rapport établi par l'ISST de l'antenne SST Bordeaux-1**

Présentation par l'ISST.

Les représentants des personnels avaient demandé que l'ISST soit saisi sur les sujets de l'évacuation du bâtiment et de l'amiante.

Selon l'ISST, en attendant que la sortie rue Duployé soit effective, la largeur de la porte monumentale donnant quai de la douane est suffisante pour permettre l'évacuation des agents.

D'autre part, une signalétique amiante respectant les préconisations du secrétariat général a été mise en place.

---

## **10) Présentation de la note d'orientations ministérielles « Santé, Sécurité et Conditions de Travail » 2025-2026**

Présentation par l'APMP. Parmi le catalogue de bonnes intentions qui nous est présenté comme chaque année figure l'axe suivant : AXE IV - Prévenir les risques de désinsertion professionnelle

La CGT rappelle qu'un accord a été signé entre le ministère et les OS qui prévoit les conduites à tenir pour l'accueil et le suivi de carrière pour les personnels « RQTH ». Il est urgent et primordial que les directeurs et managers de proximité aient connaissance de cet accord et soient formés pour gérer ces situations au mieux. Sachant que 80 % des handicaps sont invisibles, il est important de proposer des postes adaptés aux agents « RQTH ». Pour l'heure, ce n'est malheureusement pas le cas. Dans la même idée, il faudra adapter les postes aux agents en fin de carrière sachant que l'âge de départ à la retraite recule.

---

### **Interruption à 12h15 et reprise à 13h45**

---

#### **11) Présentation du budget SSCT 2025 (sous réserve)**

Les crédits vont arriver, les montants seront connus au milieu du mois avril.  
Les marchés publics (exemple UGAP) seront à privilégier et le financement « extérieur » devra être justifié par deux devis.  
Les OS s'accordent sur le fait que les tarifs sont plus élevés sur les marchés publics et en conséquence les FSS sont limitées en quantité d'achats.

---

#### **12) Examen des propositions de dépenses (vote)**

Présentation par le Conseiller de Prévention.

- Provision à hauteur de 9000€ pour les aménagements de poste :  
*Avis favorable à l'unanimité; votes « POUR »* : SNAD CGT, Solidaires, UNSA, USD-FO et CFDT/CFTC.

Votes de principes en attendant la connaissance du budget :

- dépense armoire-lit CODT : attente d'un 2eme devis  
*Avis favorable à l'unanimité; votes « POUR »* : SNAD CGT, Solidaires, UNSA, USD-FO et CFDT/CFTC.

- dépense lampes frontales services viticulture:

*Avis favorable à l'unanimité; votes « POUR » : SNAD CGT, Solidaires, UNSA, USD-FO et CFDT/CFTC.*

- dépense chaise PMR + 4 agents à former : devis UGAP

*Avis favorable à l'unanimité; votes « POUR » : SNAD CGT, Solidaires, UNSA, USD-FO et CFDT/CFTC.*

- dépense lit pliant Arcachon : devis UGAP

*Avis favorable à l'unanimité; votes « POUR » : SNAD CGT, Solidaires, UNSA, USD-FO et CFDT/CFTC.*

- dépense volet partie haute pour le PAE : non voté dans l'attente d'un second devis et de la demande d'un financement par le PLI dans le cadre des aménagements de services de la DI suite à la dernière redistribution des bureaux.

---

### **13) Présentation du catalogue des formations SSCT 2025**

Présentation par l'APMP.

« PSC1 » et « SST » disparaissent et apparaissent « Prévention et Secours Civique » (7heures) et « premiers secours : les gestes qui sauvent » (2 heures).

Les agents « SST » ont automatiquement l'équivalence « PSC ».

L'APMP prendra contact avec la Protection civile pour une formation « premiers secours canin » réservée aux maîtres-chiens (7 agents).

---

### **14) Communication de la lettre de mission de l'Assistant de Prévention (AP)**

Présentation par le Conseiller de Prévention.

L'agent se consacrera à 75 % à la prévention, le reste du temps il sera mis à disposition du PLI et du SGI et il aidera aussi à l'élaboration du FACVA.

Vu les missions de l'assistant de prévention, la CGT déplore cette situation et estime que ce poste est un emploi à temps plein à part entière.

---

### **15) Présentation du guide de l'éclairage**

Présentation par l'ISST. Il revient sur la petite révolution technologique qu'a constitué l'arrivée des LED sur le marché. Il nous conseille de demander la note de calcul à l'éclairagiste en cas de relamping des locaux.

---

## **16) Mesures de sécurité des bâtiments sur les sites des services de la DR**

Le DR rappelle les instructions et la sensibilisation à la sécurisation des accès extérieurs de l'ensemble des bâtiments.

Il nous informe d'un projet pluriannuel avec un budget national de 900 000€ dédié à la sécurité et la sûreté des bâtiments. Une grille d'audit sera prochainement diffusée afin d'établir un diagnostic en matière de sécurité et sûreté des sites les plus sensibles. La cartographie sera présentée en FSS au 2<sup>e</sup> semestre.

Les représentants des personnels estiment le budget relativement insuffisant pour améliorer les conditions actuelles et alertent sur la nécessité d'englober dans l'audit les services AG/OPCO et viticulture à l'instar du centre de Langon en total libre accès, sans contrôle.

La CGT estime que des mesures simples d'équipements et des consignes peuvent être prises rapidement et sans attendre le programme.

Nous posons la question de la protection et de la sécurité des agents en télétravail chez eux. D'autre part, de récents incidents à l'aéroport de Bordeaux et à l'Hôtel des douanes avec le même individu, révèlent de forts risques pour les agents concernés malgré des mesures d'éloignement temporaires uniquement pour ces deux sites.

De plus, une note administrative d'anonymisation des procédures n'avait pas été portée à connaissance des brigades, exposant encore plus les agents dans leur vie personnelle.

Nous demandons à la direction d'indiquer au Parquet qu'elle souhaite que les mesures d'éloignement de l'individu actuellement en vigueur soient reconduites .

La CGT demande la présence d'un représentant de la douane à l'audience et une action rapide pour les sites sensibles tels que Langon et l'aéroport de Bordeaux.

Sur ce dernier site, les portes de sorties des voyageurs ne sont pas « anti-retours » et n'importe qui peut s'introduire et se retrouver dans le dos des agents en train de contrôler.

La CGT demande de réactiver le gestionnaire ADBM avec ces risques concrets.

---

## **17) Suites données aux demandes formulées lors des séances FSS DR 33**

L'ISST et l'APMP proposeront une dernière session de formation pour les représentants en FSS .

Le DI a décidé d'ajouter le garrot aux trouses de premiers soins (matériel dont l'utilisation est enseignée en formation secouriste PSC1/PSC).

Nous nous en réjouissons : c'est cohérent avec ce qui est enseigné et c'est un plus pour la sécurité des agents. Depuis des années, nous insistons pour que ces garrots soient présents dans les trouses.

- le service viticulture de Libourne est très satisfait du véhicule DUSTER pour ses missions.

- le PLI n'est pas favorable à l'attribution d'un petit climatiseur mobile dans le vestiaire féminin de la BSE MERIGNAC, alors que cet appareil n'est pas soumis à agrément et ne coûte pas plus cher que le ventilateur/humidificateur DYSON qui n'a pas amélioré l'ambiance thermique.
- lavage véhicule de brigade : aucune carte de lavage prévue ; le PLI devrait équiper les brigades de nettoyeurs haute pression.
- le DR confirme que l'IMI consultera les services avant les prochains achats de véhicules ce qui est la moindre des choses.

Concernant la formation « sentinelle, sensibilisation aux risques de suicide dans le domaine viticole », les services de Pau et de Bayonne formulent des retours plutôt positifs. La CGT demande si la responsabilité des agents ayant suivi cette formation pourrait être engagée. Le DR et les préventeurs (ISST, conseiller de prévention et assistant de prévention) répondent à cette question par la négative.

---

### **18) Échanges sur le calendrier prévisionnel des réunions ordinaires de la FSS DR33 et des visites de service**

les représentants des personnels proposent la visite du bureau d'Agen ,sans caractère urgent.

Le Président demande aux représentants de réfléchir pour la prochaine FSS à l'objet, la composition et une date pour cette visite.

Prochain GT DUERP/PAP le 18 avril.

Prochaine FSS DR 33 le 12 juin 2024.

---

### **20) Questions diverses**

Création du Groupe de Lutte Anti Trafics (GLAT) au sein de la DR, davantage axé sur les épiceries de nuit et les box.

Solidaires regrette une certaine précipitation et un manque de consultation de la part du Chef du POC pour l'effectif et la désignation d'agents « volontaires » pour constituer le GLAT.

Le DR veut rassurer sur les évolutions toujours possibles quant au GLAT.

Le début des travaux de l'ouverture d'une porte latérale à l'HDD a eu pour conséquence de déménager le SRA et le bureau de la correspondante sociale pour éviter que les agents ne soient pas impactés par les travaux.

Autres sujets abordés : communication à la FS du rapport annuel du Conseiller en Radio Protection et proposition que les moniteurs TPCI fassent remonter à l'instance leurs éventuelles difficultés.

Séance clôturée à 16h40.